

COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DAU/DAR/LM/CIB/D5000/30S/Rev.20
Nos Réf. : 09/CRAT A.761-AN
BB/IH

Le 10 février 2009

DGO4 - Direction de l'aménagement
régional
Monsieur Luc MARECHAL
Directeur général ff
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 JAMBES

Objet : Révision de plan de secteur en vue de l'inscription d'une zone d'extraction destinée à permettre l'exploitation d'un nouveau gisement de calcaire en rive gauche de l'Escaut à ANTOING (Calonne et Bruyelle) et TOURNAI (Saint-Maur) - demande d'avis sur l'avant-projet de révision de plan de secteur et sur le contenu de l'étude d'incidences


Monsieur le Directeur général,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 22 janvier 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement normatif », la CRAT émet, en date du 10 février 2009, un avis favorable sur le projet de contenu de l'étude d'incidences. Elle considère en effet que le contenu repris dans le dossier est satisfaisant en ce qu'il correspond au contenu général fixé dans l'article 42 du CWATUP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

P.-O.


Pierre GOT,
Président

B. BRASSINE
Secrétaire